

**SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(SPANC)**

COMMUNE de : _____

DOSSIER de Mme / Mr : _____

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION ou
DE REHABILITATION D'UN SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif Intercommunal (SPANC) :

**Secrétariat : 05.53.35.86.33
Mail : service.spanc@grandperigueux.fr**

Le Grand Périgueux
1 boulevard Lakanal
BP 70171
24019 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05 53 35 86 00 – Fax : 05 53 54 61 56
Site internet : www.agglo-perigueux.fr

DEMANDEUR

Nom et prénom du propriétaire/pétitionnaire :
 Adresse actuelle :
 Code postal : Commune :
 Tél :

Le Grand Périgueux, dans sa démarche éco-responsable, vous propose de recevoir l'avis de conception sur votre projet par mail. Merci de nous indiquer votre adresse mail :@.....

Je ne possède pas d'adresse mail, je souhaite recevoir l'avis de conception par courrier

Situation du projet :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :
 Adresse du projet:
 Code postal : Commune :
 Section et numéro de(s) parcelle(s) cadastrale(s) :
 Superficie en m² :
 Numéro du certificat d'urbanisme..... Délivré le :

CONCEPTEUR

(architecte, maître d'œuvre, bureau d'études, installateur...)

Nom (ou raison sociale) :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél : E-mail

Il est conseillé de s'assurer que vos différents prestataires sont titulaires d'une garantie décennale à jour.

NATURE DU PROJET

Ce projet fait l'objet :

d'un permis de construire :

- construction d'un bâtiment neuf.
- rénovation d'un bâtiment existant.

d'une déclaration préalable de travaux : réalisation, réhabilitation d'un système d'assainissement autonome.

d'aucune déclaration d'urbanisme: réalisation ou réhabilitation d'un système d'assainissement autonome uniquement.

PIECES A FOURNIR

Le présent formulaire dûment complété, daté et signé (joindre seulement l'original)

Un plan de situation de la parcelle au 1/25000^{ème}

Un plan de masse au 1/500^{ème} indiquant la position de l'immeuble, l'emplacement des différents éléments de l'installation d'assainissement ainsi que les caractéristiques de la parcelle (arbres/haie, terrasses, voies de passage de véhicules, bâtiments annexes, points d'eau, puits, fossé, évacuation des eaux de pluies)

Un plan de disposition des pièces (cuisine, chambres, WC....) au sein de la future habitation et un **plan en coupe** de la filière et de l'habitation projetées ou existantes (réhabilitation)

Les conclusions de l'étude de sol permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et l'infiltration des eaux usées domestiques : sondages à la tarière, test(s) de perméabilité.

Les conclusions de l'étude de définition de filière d'assainissement autonome. Elle comprend le type de prétraitement, le type de traitement, la superficie nécessaire, les dimensionnements et le cas échéant, le système d'évacuation après traitement.

Une fiche technique descriptive et le justificatif d'agrément délivré par les ministères de la Santé et de l'Environnement (cas des dispositifs de traitement alternatifs : microstation, filtre compact...).

Et si vous prévoyez un rejet des eaux traitées autrement que par infiltration dans le sol :

Les conclusions d'une étude de sols précisant que le sol en place sous jacent ou juxtaposé au traitement ne permet pas d'infiltrer les eaux sur la parcelle (cas des rejets vers le milieu hydraulique superficiel ou par réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux)

Une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ou du gestionnaire de l'exutoire (si vous prévoyez un rejet dans un milieu superficiel (cours d'eau), fossé à écoulement pérenne ou sur une parcelle voisine)

Les conclusions d'une étude hydrogéologique (dans le cas d'une évacuation par puits d'infiltration si aucun autre mode d'évacuation n'est possible).

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Habitation individuelle

Résidence : principale secondaire

Location à l'année location saisonnière

Nombre de pièces principales* :

*On entend par pièce principale toute pièce d'au moins 7m² destinée au séjour ou au sommeil pourvue d'une ouverture donnant sur l'extérieur, à l'exclusion des pièces de service telles que la cuisine, salle d'eau, wc, buanderie, débarras, etc... (article R111-1-1 du code de la construction et de l'habitation)

Bâtiment comportant plusieurs logements

Nombre de logements :

Nombre total de chambres :

Autre type de bâtiment :

Nature :

Nombre d'usagers :

Implantation : Lotissement Habitat isolé Hameau

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale de la parcelle : m²

Superficie disponible pour l'assainissement : m²

Nature de cette surface disponible (pré, friche, culture, terrain nu, bois) :

Pente du terrain prévu pour l'assainissement :

Faible < 5 % Moyenne entre 5 % et 10 % Forte > 10 %

Nature de sol supposée (si connue) :

Alimentation en eau potable : adduction publique ressource privée

Le terrain est-il en zone inondable ? OUI NON

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ? OUI NON

Présence de point d'eau à proximité, sur la parcelle ou dans le voisinage : OUI NON

Nature du point d'eau : puits cours d'eau source captage d'eau lac, étang, mare

Distance du point d'eau > à 35m si celui-ci est destiné à la consommation humaine : OUI NON

Destination des eaux de pluie :

Séparation des eaux usées et pluviales : OUI NON

réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)

infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare...)

autre :

Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.

Une étude de sol et/ou étude de définition de la filière d'assainissement non collectif a-t-elle été réalisée ? OUI NON si oui, joindre une copie des conclusions du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir le formulaire.

Le prétraitement

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées ensemble ? OUI NON

Bac dégraisseur : existant neuf Volume : Litres

Nature des eaux collectées par le bac dégraisseur :

Fosse toutes eaux : existant neuf Volume : m³

Fosse septique : existant neuf Volume : m³

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène) *si connues* :

Autre, à préciser : Volume : litres

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène) *si connu* :

Préfiltre : OUI incorporé à la fosse NON

Volume (si extérieur à la fosse) : litres

Ventilation en amont et aval de la fosse : OUI NON

Type d'extracteur prévu: statique éolien

Toilettes sèches : OUI NON

Le traitement : (cocher la filière choisie)

Tranchées d'épandage à faible profondeur

longueur et nombre de tranchées : m x

longueur totale : ml

Lit d'épandage à faible profondeur

longueur et nombre de drains : m x =

superficie totale : m²

Lit filtrant non drainé à flux vertical

longueur et nombre de drains : m x =

superficie totale : m²

Terre d'infiltration

longueur et nombre de drains : m x =

superficie au sommet : m²

superficie à la base : m²

Dispositif de relevage des eaux prévu : OUI NON

Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable

longueur x largeur = m²

profondeur du dispositif : m

Lit filtrant drainé à flux horizontal :

longueur x largeur = m²

profondeur du dispositif : m

Filtre compact drainé à massif de zéolithe :

Surface = m²

Dispositif faisant l'objet d'un agrément ministériel : (*joindre une notice technique*)

Marque : Modèle :

Capacité : Numéro d'agrément :

➤ **Rejet des effluents traités** (filière drainée) : OUI NON

Si oui, vers quel type d'exutoire :

tranchées d'infiltration (aire de dispersion) sur la parcelle

Précisez les caractéristiques (surface, linéaire, etc...) :

réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux non utilisés pour la consommation humaine sur la parcelle

milieu hydraulique superficiel (cours d'eau, fossé à écoulement pérenne)

si oui, joindre l'autorisation de déversement écrite par le gestionnaire de l'exutoire.

➤ **Si poste de relevage :**

Type de pompe (volume, marque, etc...):

Précisez la nature des eaux relevées : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

Le demandeur s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet
- réaliser l'installation conformément au projet validé
- réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif
- informer une semaine à l'avance le service public d'assainissement non collectif de la date d'exécution des travaux afin que le contrôle de bonne exécution puisse avoir lieu
- ne recouvrir l'installation seulement après avis sur sa conformité
- assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation

Le demandeur s'engage à avoir pris connaissance du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, notamment des conséquences légales en cas de non respect de la réglementation relative aux installations.

En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des montants des deux redevances instituées pour les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif par la délibération du conseil communautaire en date du 15 décembre 2016 (100€ HT pour la vérification de la conception d'un projet d'assainissement neuf ou réhabilité et 100€ HT pour le contrôle de réalisation des travaux).

Attention : Toute demande d'installation d'un assainissement non collectif instruite par le SPANC fera l'objet d'une facturation systématique (redevance pour le contrôle de conception du projet) adressée au demandeur qu'il soit propriétaire ou non du terrain, quelque soit l'aboutissement du projet.

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire/pétitionnaire/demandeur * :

* **NB** : pour les personnes autres que le propriétaire/pétitionnaire/demandeur (mandataire, maître d'œuvre, constructeurs...), veuillez nous préciser à quel titre vous êtes autorisé à effectuer la présente demande et joindre une attestation de votre capacité.

Nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif avant le début des travaux car si la visite a lieu après remblaiement l'installation sera non conforme et ne pourra pas être contrôlée.

- Secrétariat du service assainissement : 05.53.35.86.33

Le Grand Périgueux

1 boulevard Lakanal

BP 70171

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05 53 35 86 00 – Fax : 05 53 54 61 56

E-mail : service.spanc@grandperigueux.fr - Site internet : www.agglo-perigueux.fr